



La Ville de Rosemère cherche actuellement à recruter cinq citoyens ou citoyennes qui souhaitent s'impliquer bénévolement au sein du tout premier Comité citoyen en environnement.

Mandat du comité

Le mandat principal de ce comité de concertation est de veiller à la valorisation et à la promotion de la vision verte de la Ville. Il sera amené à fournir des recommandations au Conseil municipal sur les activités, les projets ou les orientations pouvant avoir une incidence sur les trois volets suivants :

1) VOLET ENVIRONNEMENTAL : L'AIR, L'EAU, et LE SOL.

- L'AIR englobe les enjeux relatifs à la qualité de l'air, les gaz à effet serre, la mobilité active et le transport en commun.
- L'EAU englobe les enjeux relatifs à l'économie de l'eau potable et à la gestion des eaux sanitaires et pluviales.
- LE SOL englobe les enjeux relatifs à la gestion des matières résiduelles, la protection et la revitalisation des sols et des rives, les îlots de chaleur ainsi que le patrimoine forestier.

2) VOLET SOCIAL

- Il s'agit principalement de s'assurer de l'acceptabilité sociale lors de la mise en place d'actions ou des initiatives afin de protéger l'environnement.

3) VOLET ÉCONOMIQUE

- Il s'agit principalement de concilier la viabilité économique d'un projet avec la préservation de l'environnement et le lien social.

Profils recherchés

Les candidats doivent être résidents de Rosemère et posséder une expertise significative en matière d'environnement ou de développement durable. Plus précisément, la Ville de Rosemère recherche :

- Trois citoyens possédant une expertise ou un intérêt très marqué pour un des trois axes environnementaux soit, l'air, eau et le sol;
- Un citoyen démontrant une acceptabilité sociale élevée face à l'environnement;
- Un citoyen ayant une expertise dans le domaine de l'économie responsable;

Pour poser votre candidature, vous devez transmettre un curriculum vitae ou adressez une lettre d'intention décrivant vos motivations à faire partie du comité et votre expertise significative en lien avec l'un des trois volets : environnemental (air, eau sol), social ou économique, à l'attention de Mme Nathalie Bélanger, directrice adjointe du Service de l'environnement et des infrastructures, soit par courriel, à nbelanger@ville.rosemere.qc.ca ou en personne ou par la poste au 100 , rue Charbonneau, Rosemère (Québec) J7A 3W1.

Un comité de sélection choisira les candidats potentiels pour une entrevue afin de faire des recommandations au Conseil.

Période de mise en candidature :

du 11 février au 1^{er} mars 2019 inclusivement, à midi.